



Madame la candidate, Monsieur le candidat,

Un groupe de travail régional sur le fest-noz a travaillé ces dernières semaines à établir des propositions pour améliorer la situation de cette pratique, aussi centrale dans les singularités culturelles et sociales bretonnes que menacée. Vous trouverez ci-dessous les préconisations de ce groupe de travail, que nous envoyons à toutes les listes candidates aux élections régionales, pour solliciter des engagements de leur part en la matière.

L'animation des réunions et la rédaction des propositions ont été confiées à Charles Quimbert.

Le groupe est composé de :

- 5 membres du Collectif des acteurs du fest-noz (Sophie Claerebout, danseuse ; Morwenn Le Normand, chanteuse ; Fañch Loric, musicien ; Thomas Moisson, musicien ; Mathieu Sérot, musicien) ;
- 2 représentants de Tamm Kreiz (Jérôme Floury, Stefan Julou)
- Marthe Vassallo, chanteuse ;
- Ronan Guéblez, chanteur et président de Dastum ;
- Armel An Hejer, coordinateur Kevre Breizh, chanteur ;
- Mathieu Lamour, directeur de Kenleur ;
- Jonathan Le Guennec, Kenleur ;
- Guirec Milot, la Fiselerie ;
- Charles Quimbert, chanteur et ancien directeur de Dastum et de Bretagne Culture Diversité.

Depuis le mois de mars se sont tenues **quatre réunions** :

Réunion 1 : état des lieux, tour de table (11/03/21, Auray)

- Échanger sur la méthode et les finalités du travail collectif ;



- Revenir sur le périmètre de travail : autour du fest-noz, quels enjeux ?
- Envisager plusieurs problématiques ou points de vue : organisateurs occasionnels, artistes, techniciens, participants, non-participants, organisation collective, modèle économique...
- Commencer à dresser une liste d'objectifs priorités par le groupe.

Réunion 2 : Elaboration des préconisations (02/04/2021, Pontivy)

- Travail en trois groupes de quatre personnes autour de quatre axes de réflexion :
 - Relier, accompagner,
 - Faire connaître et être reconnu,
 - Créer,
 - Transmettre.
- Chaque sous-groupe a discuté des quatre thèmes pendant environ vingt minutes.
- Restitution en plénière.

Réunion 3 : Validation et formalisation des préconisations (21/04/2021, en visioconférence)

- Ce sont plus de trente-sept propositions qui ont été énoncées et que nous avons proposé de rassembler en quatre grandes pistes.
- Création d'un service d'aide aux organisateurs occasionnels
- Création d'une « commission fest-noz ».
- Création de relais locaux.
- Identification et accompagnement de lieux de création.

Réunion 4 : le 07 mai 2021 en visioconférence

- Adoption de la priorisation des préconisations.

Ces réunions ont identifié les enjeux et problématiques suivants :

- Le fest-noz fait face aujourd'hui à une diminution de la fréquentation qui engendre notamment un problème de rentabilité pour les organisateurs.
- Les organisateurs occasionnels sont potentiellement nombreux, très nombreux, mais isolés et souvent ignorants du cadre législatif et des aides financières encadrant ce type d'événements. Face à ces difficultés, nombre d'entre eux délaissent le fest-noz pour organiser d'autres événements (lotos, tombolas, repas, etc.) a priori plus « rentables » économiquement.
- Les artistes, les danseurs, acteurs sont très nombreux mais finalement peu représentés. (Qui parle au nom du fest-noz ?)
- Autour du fest-noz peut se construire un projet de territoire (intervention, sensibilisation et formation, création) avec les artistes locaux ou avec les intervenants.

- L'image du fest-noz n'est pas toujours portée par des outils de qualité (photos, vidéos, etc.), entre autres dans la presse, la publicité ou les campagnes de communication.
- La transmission auprès des plus jeunes (EAC, formations...) est cruciale.
- Des esthétiques musicales qui ne trouvent pas suffisamment de place hors du fest-noz, un manque de « débouchés » sur les scènes généralistes.
- Les fest-noz se font parfois dans des salles inadaptées, peu conviviales (type salles communales, salles de sports) qui peuvent décourager le public.
- Les aides à la création concernent rarement la musique à danser.

Parmi les préconisations, deux sont structurantes et sont à mettre en place rapidement pour que puisse se développer un véritable **plan fest-noz** qui reprenne l'ensemble des propositions formulées :

- **Un service d'aide aux organisateurs.**
Ce dernier est unanimement demandé. Le groupe de travail demande à ce qu'un équivalent temps plein soit attribué à ce service. Le groupe souhaite à l'unanimité que ce professionnel soit accueilli par l'association Tamm Kreiz. La prochaine réunion de travail permettra de créer la fiche de poste et d'énoncer les liens contractuels devant exister entre le groupe de travail et l'association Tamm Kreiz.
- **Une commission « fest-noz ».**
Elle est, elle aussi, unanimement demandée. Elle serait en quelque sorte le prolongement de ce groupe de travail. Elle serait référente pour les questions liées au fest-noz (notamment auprès des services de la Région, de la DRAC ou du ministère), le représenterait au sein de fédérations nationales (Famdt, Ufisc), impulserait des projets de communication, de valorisation et de diffusion. La commission pourrait éventuellement se greffer sur le fonctionnement d'une association existante et nécessiterait des moyens humains à définir.

En résumé, ces préconisations impliquent les demandes d'aides suivantes auprès de la Région :

- Soutien financier à la mise en place d'un service d'aide aux organisateurs occasionnels, nécessitant notamment la création d'un emploi (1 ETP).
- Aide au fonctionnement d'une commission fest-noz :
 - Création d'un emploi dédié,
 - Achats de droits pour constituer un fonds photos / vidéos / sons...
 - Installation de la commission fest-noz et lancement de la conception d'une campagne de communication.

- Mise en place d'une « assurance déficit relance » afin de permettre aux organisateurs de prendre le « risque » d'organiser un fest-noz après la période Covid.
- Poursuite de l'aide aux organisateurs occasionnels en appui sur le GIP cafés culture.
- Renforcement d'un ou plusieurs lieux culturels s'engageant pour la production et la diffusion des musiques d'inspiration traditionnelles.

Il n'est bien sûr pas possible de rendre compte de la dynamique de ce groupe de travail dans un simple courrier et nous serions heureux de vous rencontrer prochainement pour vous en faire part et connaître votre positionnement par rapport à notre démarche.

Dans l'attente de pouvoir échanger de vive voix à ce sujet, veuillez croire, Mesdames, Messieurs les candidates et candidats, à notre meilleure considération.

Les signataires : Sophie Claerebout, danseuse ; Morwenn Le Normand, chanteuse ; Fañch Loric, musicien ; Thomas Moisson, musicien ; Mathieu Sérot, musicien membres du comité fest-noz ; Marthe Vassallo, chanteuse ; Jérôme Floury, Stefan Julou de Tamm Kreiz ; Ronan Guéblez, chanteur et président de Dastum ; Armel An Hejer, coordinateur Kevre Breizh, chanteur ; Mathieu Lamour, directeur de Kenleur ; Jonathan Le Guennec, Kenleur ; Guirec Milot, la Fiselerie ; Charles Quimbert.

Pour toute demande de rendez-vous ou d'information, merci d'envoyer un mail à collectif.acteursfestnoz@gmail.com.



Réunion du collectif à Pontivy